Folia Pharmacotherapeutica mai 2023

Folia 'Soins aux Personnes Âgées'

Formulaire de Soins aux Personnes Âgées: mises à jour dans le chapitre "Système nerveux" et "Douleur et fièvre"

Troubles anxieux généralisés

Dans les troubles anxieux généralisés, la sertraline est sélectionnée lorsqu'un traitement médicamenteux est justifié. Elle est privilégiée par rapport aux benzodiazépines. Les benzodiazépines ne peuvent être envisagées que dans les situations aiguës et pour une durée limitée.
La sertraline présente un risque accru de saignement en cas de prise simultanée d'anticoagulants, de corticostéroïdes, d'AINS et/ou d'antiagrégants ; dans ce cas, une protection gastrique (IPP) peut être envisagée. Un compromis doit être fait entre le risque de saignement, l'effet prévu sur l'anxiété et les effets indésirables liés à la prise d'IPP.
En cas de contre-indication à la sertraline, nous ne sélectionnons aucune autre molécule pour le traitement des troubles anxieux généralisés, car aucune alternative claire ne peut être proposée sur des bases scientifiques. En fonction des caractéristiques du patient, un autre antidépresseur avec des propriétés anxiolytiques peut être choisi.
L'imipramine n'est plus sélectionnée dans le traitement des troubles anxieux généralisés, compte tenu des effets indésirables anticholinergiques liés aux antidépresseurs tricycliques.
Chez la personne âgée, il est recommandé, si possible, de réduire la dose ou d'interrompre les produits ou médicaments ayant des effets anxiogènes tels que les produits contenant de la caféine, les anticholinergiques, les corticostéroïdes, les stimulants, les sympathicomimétiques et les médicaments dopaminergiques.

Troubles dépressifs

La sertraline est sélectionnée comme premier choix dans le traitement médicamenteux destroubles dépressifs chez la personne âgée, étant l'antidépresseur qui présente le moins d'effets indésirables. La nortriptyline n'est privilégiée qu'en cas de contre-indication à un ISRS, contrairement à la sélection précédente qui proposait la sertraline et la nortriptyline comme des options équivalentes. Parmi les antidépresseurs tricycliques, la nortriptyline est la molécule qui présente le moins d'effets indésirables anticholinergiques.
Chez la personne âgée, il est préférable de réduire la dose ou d'interrompre les médicaments potentiellement dépressogènes tels que les bêtabloquants non sélectifs à action centrale (p.ex. le propranolol), les benzodiazépines et autres dépresseurs du système nerveux central, les antihypertenseurs centraux (p.ex. la méthyldopa), la flunarizine, les corticostéroïdes systémiques, l'interféron-alfa et la méfloquine.

Douleurs neuropathiques

L'amitriptyline n'est plus sélectionnée comme premier choix chez la personne âgée en raison de son profil de sécurité défavorable (notamment des effets indésirables anticholinergiques fort marqués). La nortriptyline, la gabapentine et la duloxétine sont sélectionnées pour le traitement des douleurs neuropathiques, sans préférence. Le choix d'un médicament spécifique (nortriptyline, gabapentine ou duloxétine) va dépendre des caractéristiques du patient, des comorbidités, des effets indésirables potentiels et de l'étiologie de l'affection. La thérapie combinée n'est pas conseillée chez les personnes âgées en raison du risque d'effets indésirables supplémentaires.
Dans la névralgie du trijumeau, la carbamazépine reste sélectionnée. Une surveillance stricte des effets indésirables potentiels s'impose au moment d'instaurer la carbamazépine (voir la Fiche médicamenteuse).

Colophon

Les *Folia Pharmacotherapeutica* sont publiés sous l'égide et la responsabilité du *Centre Belge d'Information Pharmacothérapeutique* (Belgisch Centrum voor Farmacotherapeutische Informatie) a.s.b.l. agréée par l'Agence Fédérale des Médicaments et des Produits de Santé (AFMPS).

Les informations publiées dans les *Folia Pharmacotherapeutica* ne peuvent pas être reprises ou diffusées sans mention de la source, et elles ne peuvent en aucun cas servir à des fins commerciales ou publicitaires.

Rédacteurs en chef: (redaction@cbip.be)

T. Christiaens (Universiteit Gent) et
J.M. Maloteaux (Université Catholique de Louvain).

Éditeur responsable:

T. Christiaens - Nekkersberglaan 31 - 9000 Gent.